

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

établi conformément à l'article 88 de l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 30 juin 1983 modifié  
par arrêté du 28 août 1991 et de ses annexes

VALABLE 5 ANS à partir de la date de délivrance

N° 10572-02

MATERIAU PRESENTE PAR : VARIA France  
8, RUE JEAN COTTIN  
75018 PARIS

MARQUE COMMERCIALE : 6040 VELOURS AMELIA  
6350 VELOURS PEAU DE BETE.

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu velours 100% polyester ignifugé dans la masse  
en fabrication (Trévira CS).  
Masse surfacique : 240 g /m<sup>2</sup>  
Epaisseur : 1 mm  
Coloris présentés : divers unis

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique et essais complémentaires.

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT (annexe 22) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 10572-02  
Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun  
cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 janvier 1978.  
Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le Ministère chargé de l'industrie, et notamment par la marque  
NF-Réaction au feu.

Au Bouchet, le 26 juillet 2002

Chef du Laboratoire  
"Essais au Feu"  
Michèle MAUNY

Pi M. GOSSANT

Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK

Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal  
de classement et rapport d'essai annexé

